

SCOR SE annonce la mise à disposition de son document d'enregistrement universel 2024

Le document d'enregistrement universel 2024 de SCOR SE (la « **Société** » ou « **SCOR** »), établi au format ESEF (*European Single Electronic Format*), a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le jeudi 20 mars 2025 sous le numéro D.25-0124.

Ce document est disponible sur le site Internet de la Société à l'adresse www.scor.com et sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org.

Des exemplaires du document d'enregistrement universel 2024 sont également disponibles au siège social de la Société :

SCOR SE
5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France

Les informations suivantes sont intégrées dans le document d'enregistrement universel 2024 :

- le rapport financier annuel 2024 incluant le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et les informations en matière de durabilité ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ; et
- les rapports des commissaires aux comptes et le rapport de certification en matière de durabilité.

*

* *

SCOR, un réassureur mondial de premier plan

Réassureur mondial de premier plan, SCOR offre à ses clients une gamme innovante et diversifiée de solutions et de services de réassurance et d'assurance pour le contrôle et la gestion des risques. Fidèle à sa devise « l'Art et la Science du Risque », le Groupe met son expertise reconnue au sein du secteur et ses solutions financières de pointe au service du bien-être et de la résilience des populations.

Le Groupe a enregistré 20,1 milliards d'euros de primes en 2024. Représenté à travers 37 bureaux dans le monde, il est au service de ses clients dans plus de 150 pays.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.scor.com

Relations Presse

Alexandre Garcia
media@scor.com

Relations Investisseurs

Thomas Fossard
InvestorRelations@scor.com

Retrouvez-nous sur

[LinkedIn](#)

Certifié avec  **wiztrust**

L'ensemble des contenus publiés par le groupe SCOR à partir du 1er janvier 2024 sont certifiés avec Wiztrust. Vous pouvez en vérifier l'authenticité sur le site wiztrust.com.

Généralités

Le document d'enregistrement universel 2024 déposé le 20 mars 2025 sous le numéro D.25-0124 auprès de l'AMF est disponible sur le site Internet de SCOR www.scor.com.

Les chiffres présentés dans le document d'enregistrement universel 2024 peuvent parfois différer des totaux indiqués dans les tableaux et les textes inclus dans ce document. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, ce document d'enregistrement universel peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

Déclarations prévisionnelles

Le document d'enregistrement universel 2024 contient des déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que "estimer", "croire", "anticiper", "s'attendre à", "avoir pour objectif de", "avoir l'intention de", "prévoir de", "aboutir à", "devoir" et autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront ou non à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles. Ces déclarations, hypothèses, et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles (y compris sur des objectifs) peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact dans sa totalité des risques économiques et géopolitiques sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision.

Par conséquent, toutes les évaluations, toutes les hypothèses et, plus généralement, tous les chiffres présentés dans ce document d'enregistrement universel 2024 sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Le document d'enregistrement universel contient des informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR.

En outre, ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des "prévisions de bénéfice" au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980. SCOR n'a pas l'intention de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'événements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans le document d'enregistrement universel 2024 sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union Européenne.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que le taux de rendement sur actifs investis, le taux de rendement courant, le rendement des capitaux propres et le ratio combiné) est détaillé dans le document d'enregistrement universel 2024, notamment en section 1.3.9.

Les résultats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024 inclus dans ce document d'enregistrement universel ont été audités par les commissaires aux comptes de SCOR.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros.

Tout chiffre ou résultat financier pour une période postérieure au 31 décembre 2024 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.

Le ratio de solvabilité n'est pas audité par les commissaires aux comptes de SCOR.

Les résultats finaux de solvabilité du Groupe doivent être déposés auprès des autorités de contrôle d'ici avril 2025, et peuvent différer des estimations exprimées ou sous-entendues dans le présent document d'enregistrement.